# Enfant  rattaché

---
Par Jaisalmer

Bonjour,

Ma fille va avoir 27 ans et elle est toujours rattaché à mon dossier CAF.
Elle travaille, déclare ses impôts et en paye et n'est plus sur mon avis d'imposition.
Dois je l'enlevée de mon dossier CAF et si oui quel impact y aura t'il?
Merci et bon dimanche

---
Par kang74

Bonjour

Cela fait longtemps que votre fille n'est plus considérée comme à charge par la caf .

Mais ses revenus, si elle habite chez vous, sont toujours pris en compte pour le calcul des allocations logement : elle fait donc toujours partie de votre foyer.

---
Par Jaisalmer

Merci pour votre réponse, mais cela compte t'il aussi pour l'AAH?

---
Par kang74

Elle n'est pas prise en compte pour le montant del'AAH .